

UN TERRITOIRE



PAYS



RÉGION



DÉPARTEMENT



COMMUNE

UNE COLLECTIVITE TERRITORIALE

ÉLUS PAR
 LES MORBIHANNAIS



**PRÉSIDENT
 DU CONSEIL
 DÉPARTEMENTAL**

21 ♀
 21 ♂

**CONSEILLERS
 DÉPARTEMENTAUX**

Depuis 2015, sont élus au scrutin binominal à deux tours 1 femme et 1 homme (ainsi qu'un binôme de suppléants) dans chaque canton. Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les 6 ans.

6 ANS DE MANDAT
 (2015 - 2021)



**2 400 AGENTS
 DÉPARTEMENTAUX**

travaillent pour organiser et améliorer
 le quotidien des Morbihannais

LE SAVIEZ-VOUS ?

1789 création
 des départements

LE DÉCOUPAGE

du territoire correspondait à la distance **MAXIMALE** pour se rendre en moins d'une journée à *cheval* depuis n'importe quel point au chef-lieu du département

Conseil général renommé
 Conseil départemental en **2015**

FRANCE
101
 Départements
 (96 en métropole)

754 867
 MORBIHANNAIS
 250 communes
 21 cantons

BUDGET
 du Département
749 M€ en 2021

DES SERVICES AU QUOTIDIEN



Routes



Collèges



Personnes
 Agées



Insertion



Personnes
 Handicapées



Enfance
 Famille



Tourisme



Médiathèques



Environnement



Patrimoine



Archives
 Départementales



Habitat



Enseignement
 Artistique



Sécurité